

Trebellioque Maximo acti tant (Tacit., *Annal.* II, cap. 6, et *Annal.* XIV, cap. 46).

Après ces exemples et ce que dit saint Luc, oserai-on nier que Cyrinus, qui est appelé par les Romains Quirinus ou Quirinius, ait fait cette année le dénombrement dans la Judée? En ce même temps dit cet évangéliste (Luc. II, 4 et 2), c'est-à-dire vers le temps de la conception et de la naissance de saint Jean-Baptiste, dont il venait de parler, on publia un édit de César-Auguste pour faire le dénombrement des habitants de la terre. Ce premier dénombrement (pour ce qui regarde la Judée) se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie : *Hæc descriptio prima* (ἀπογραφὴ πρώτη) *facta est a præsidè Syriæ Cyrino*. Saint Justin martyr, qui écrivait vers le milieu du second siècle de l'Église, dans son Apologie pour les chrétiens adressée à Antonin le Pieux, dit à cet empereur que le dénombrement de la Judée se fit sous Quirinus. Saint Luc assure, comme nous venons de voir, qu'il était gouverneur de Syrie, et que le dénombrement fut fait ὑποτασσάμενος τῷ Εὐφράτῃ Κυρίνου, *Cyrino Syriam administrante*, ce qui est très-véritable.

Car Auguste, qui avait de la considération pour Sulpitius Quirinus, d'autant plus qu'il venait tout fraîchement de vaincre les Homonades, postés dans les montagnes de la Cilicie, le commit avec Sentius Saturninus, pour faire le dénombrement de la basse Syrie. Saturnin était donc le gouverneur ou magistrat ordinaire de cette province; et c'est pour cela que son nom était marqué dans les registres du dénombrement, que Tertullien avait vu dans les archives de Rome; au lieu que Quirinus, qui n'était que comme son adjoint, n'avait qu'un pouvoir délégué et extraordinaire. Mais comme il eut le département de la Judée où était Bethléhem, saint Luc a eu raison de le marquer dans son Évangile. C'est le même Quirinus, qu'Auguste renvoya en Judée onze ans après ce premier dénombrement, comme on le verra dans la suite. Il en fit un second des biens et des personnes de toute la Judée, qu'il réduisit en province après le banissement d'Archélaüs. Entrons maintenant dans les mystères de Jésus-Christ, après avoir concilié des faits qui les concernent et qui semblaient avoir tant de difficulté.

Naissance de Jésus-Christ selon la chair.

La foi des chrétiens établie sur l'autorité des livres sacrés et principalement sur les écrits des prophètes et des apôtres, leur apprend que Jésus-Christ, étant Dieu et homme tout ensemble, a aussi eu deux naissances : l'une éternelle avant tous les siècles, l'autre temporelle arrivée dans la suite, ou, pour parler comme l'Écriture, dans la plénitude des temps. Comme Dieu, ou plutôt comme Fils de Dieu, il est né de toute éternité, c'est-à-dire qu'il est sorti du sein de son Père d'une manière ineffable et incompréhensible. Comme homme, ou si vous voulez comme fils de l'homme, il est né dans le temps d'une mère très-sainte et très-pure, qui, en le mettant au monde,

n'a rien perdu ni diminué des excellentes prérogatives de sa virginité. C'est de cette seconde naissance que je vais parler, après saint Luc, qui en décrit toutes les admirables circonstances dans son Évangile.

Nous apprenons de cet homme, inspiré de Dieu et instruit par les apôtres, que César Auguste ayant publié un édit, par lequel il ordonnait qu'on tint registre de tout ce qu'il y avait de personnes dans l'étendue de son empire et dans les royaumes de ses alliés, Joseph, époux de Marie, pour obéir à cet ordre, s'en alla de la ville de Nazareth en Galilée à celle de Bethléhem, située dans la Judée, parce qu'il tirait de là son origine, étant de la maison et de la famille de David. Lorsqu'il y fut arrivé dans le dessein de se faire enregistrer avec la Vierge, son épouse, qui était enceinte, il se vit obligé, ne trouvant point de place dans les hôtelleries, de se retirer dans une étable tout proche de la ville. C'est dans ce lieu pauvre, abject, méprisable, que Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur des hommes, a bien voulu naître dans le plus profond abaissement, pour confondre le faste et l'orgueil des grands de la terre. Il y est né au milieu de la paix, comme un Dieu pacifique, et c'a été le 25^e jour du mois de décembre, selon l'ancienne tradition des Églises et principalement de celle de Rome, qui a pu savoir cette circonstance par les registres du dénombrement, qui semblent s'être longtemps conservés dans cette capitale de l'univers.

Au reste la naissance du Sauveur est arrivée l'an 749 de la fondation de Rome, selon le sentiment le plus véritable et le mieux reçu aujourd'hui. C'a été l'an 59 de César-Auguste depuis son premier consulat, et le 35 d'Hérode le Grand depuis la prise de Jérusalem sur Antigonus; Auguste était alors consul pour la douzième fois, ayant pour collègue Cornélius Sylla. Jésus-Christ est donc né en Bethléhem quatre ans et quelques jours avant l'ère vulgaire reçue parmi nous, puisqu'elle n'a commencé que l'an 44 de l'empire d'Auguste, sous le consulat de Caius César et d'Emilius Paulus : de sorte qu'au lieu de *mil six cent quatre-vingt-quinze*, que nous marquons communément depuis la naissance du Sauveur du monde, nous devrions compter *mil six cent quatre-vingt-dix-neuf*. Voyons maintenant comment S. Luc parle dans son Évangile de cette admirable naissance.

En ce temps-là César-Auguste publia un édit, pour savoir le nombre de tous les habitants de la terre. Ce premier dénombrement se fit par Quirinus, gouverneur de Syrie. Et comme tous allaient pour donner leur nom, chacun dans la ville d'où il était, Joseph partit de la ville de Nazareth et alla en Judée à la ville de David, appelée Bethléhem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Étant en ce lieu-là, le temps auquel elle devait accoucher vint à s'accomplir, et elle enfanta son fils premier-né, et l'enfant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie (Luc. II, 1-7).

Le saint évangéliste fait voir ensuite comment l'ange du Seigneur découvrit aux pasteurs la naissance du Messie, qui venait les sauver. Voici comme il raconte ces merveilles. *Or il y avait dans cette contrée des bergers qui couchaient dans les champs, et passaient les veilles de la nuit à la garde de leur troupeau. Et tout à coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et une lumière divine venant à les environner, ils furent saisis d'une extrême crainte. Alors l'ange leur dit : n'appréhendez point, car je vous annonce une nouvelle qui remplira de joie tout le peuple. C'est qu'aujourd'hui il vous est né dans la cité de David un Sauveur, qui est le Christ et le Seigneur. Voici la marque que vous en aurez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans la crèche. A l'instant se joignit à l'ange une troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (Luc. II, 8-14).*

Après que les anges eurent rendu gloire à Dieu et se furent retirés dans le ciel, les bergers qui avaient entendu cette divine harmonie et la nouvelle qu'on venait de leur annoncer, se disaient l'un à l'autre : *Passons jusqu'à Bethléhem et voyons ce qui est arrivé, et ce que le Seigneur nous a fait connaître. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant couché dans la crèche. Et ayant vu, ils reconnurent ce qu'on leur avait dit de cet enfant. Et tous ceux qui entendirent cela en furent dans l'étonnement, ainsi que de tout ce qui leur fut dit par les bergers. Or Marie retenait toutes ces choses, et les repassait dans son cœur. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant Dieu et le louant de tout ce qu'ils avaient entendu et vu de leurs yeux, selon ce qui leur avait été dit (Luc. II, 15-20).*

Dans cette narration de S. Luc nous trouvons la naissance de Jésus-Christ distinctement marquée; mais qui plus est, nous voyons le lieu où cette grande merveille est arrivée, qui est la ville de Bethléhem dans la tribu de Juda. Si l'évangéliste en a fait mention, l'on doit croire que ce n'a point été sans une inspiration particulière de l'Esprit de Dieu, qui voulait faire voir l'accomplissement de ce qu'il avait prédit tant de siècles auparavant par la bouche de son saint prophète. C'est Michée dont je veux parler, qui, vivant sous le roi Ezéchias, a nommé le lieu de cette naissance environ 730 ans avant qu'elle soit arrivée (Michée, V, 2). Et sur ce qu'il en avait dit dans le chapitre V de ses prophéties, les Juifs n'avaient-ils pas toujours cru que le Messie naîtrait en Bethléhem? Opinar, écrit là-dessus le grand Origène, ante Christi adventum, pontifices scribaque populi, propter manifestam prophetiam, palam docuisse Christum nasciturum esse in Bethlehem, ὅτι ὁ Χριστὸς ἐν Βηθλεὴμ γενεσθήσεται, ut sermo is vulgatus fuerit inter Judæorum quamplurimos (Origen., lib. I contra Celsum, pag. 39). Cette opinion était si bien établie chez les anciens Hébreux, comme on remarque le même Père, quand Hérode, à la venue des mages, s'informa des princes des prêtres et des docteurs du peuple où naîtrait le Christ,

ils lui répondirent unanimement que ce serait à Bethléhem, de la tribu de Juda, disant que cela avait été prédit par un prophète (Math. II, 4 et seqq.).

Dans une autre occasion, plusieurs d'entre le peuple admirant la doctrine de Jésus, disaient que c'était le Christ, hic est Christus (Joan., cap. VII, v. 41 et 42). Mais d'autres dirent là-dessus : *Le Christ viendra-t-il de Galilée? L'Écriture ne marque-t-elle pas que le Christ viendra du sang de David et de la petite ville de Bethléhem, où était David? Nomen Scriptura dicit : Quia ex semine David et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus? C'était donc une chose qui passait pour constante parmi les anciens Juifs, que le prophète Michée avait marqué Bethléhem de Juda, comme le lieu de la naissance du Messie. On ne doit pas s'étonner après cela, si les chrétiens, qui ont vu l'accomplissement de cette prophétie, ont tous été de ce sentiment. Ils n'ont point caché le lieu de la naissance de leur Dieu et de leur Sauveur; ils n'ont point rougi de confesser qu'une étable a été sa première demeure et qu'une crèche lui a servi de berceau : plus glorieux de l'avoir vu naître dans ce lieu vil et méprisable que dans les palais et la pourpre des rois.*

Saint Justin martyr, en parlant de ce lieu où Jésus-Christ avait paru dans le monde, dit à l'empereur Antonin le Pieux, dans la première de ses Apologies (vers le milieu) : *Remarquez ce qu'un prophète appelé Michée en a prédit; voici ses paroles : Et vous, Bethléhem, terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principales villes de Juda; car de vous sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël. Or Bethléhem est maintenant un bourg dans la province de Judée, distant de trente-cinq stades ou de deux lieues de Jérusalem : C'est là que Jésus-Christ est né, comme vous le pouvez voir par les registres du dénombrement qui fut fait sous Quirinus, qui a été votre premier intendant en Judée. Voilà comme parlait un philosophe chrétien à un empereur romain, cent cinquante ans après la naissance du Sauveur. Voyons encore comment il parlait à un juif très-célèbre en disputant contre lui : Joseph, dit-il, sortit de Nazareth, qui était sa demeure, pour aller à Bethléhem, d'où il tirait son origine, lorsque Quirinus faisait en Judée le premier dénombrement, cum census tunc primus sub Quirinio in Judæa ageretur. Il ajoute que l'enfant Jésus étant alors né à Bethléhem, Joseph fut obligé de se retirer dans une grotte ou caverne proche de ce bourg, parce qu'il ne trouva pas où loger : Quia Joseph, non habuit quo divertiret, in specu quodam nico proximo ἐσθηλοῦ τοῦ ἐνυθῆτος τῆς κλύρας, diversatus est (Justin. Dialog. cum Tryphone, post medium).*

L'étable où naquit Notre-Seigneur était donc une grotte ou une caverne ἐσθηλοῦ, proche de la ville de Bethléhem, qui n'était plus qu'un bourg du temps de saint Justin. Ce saint martyr ne le pouvait pas ignorer, puisqu'il tirait son origine du pays de Samarie, qui en était tout proche. La plupart des Pères ont dit comme lui que cette étable était une caverne

qui avait été creusée dans le roc; Origène, Ensebe de Césarée, saint Epiphane, saint Jérôme et plusieurs autres ont été de ce sentiment, ils ne l'appellent point autrement qu'*antrum, spelunca, terra foramen*. Et ce dernier ne dit-il pas que c'est dans ce trou ou dans cette grotte que le Seigneur du ciel est né, *in hoc parvo terra foramine celorum conditor natus est* (Hieron., *Epist. ad Marcellam*).

Pour moi, s'il n'est permis de dire ici ma pensée, je crois que cette grotte, et ainsi que plusieurs autres semblables, avait été faite dès les premiers temps pour loger les troupeaux de la ville de Bethléhem, et peut-être ceux du père de David. Car enfin les étables et bergeries qui étaient des antres ou cavernes, qui étaient appelées *μάδρα*. Or le mot de *μάδρα* est expliqué dans le fameux Hesychius (*Hesych.*, in voce *μάδρα*) par *σπηλαι*, qui signifie des étables et des bergeries; et à proprement parler *σπηλαι* était antrefois *stabulum ovium et caprarum*, et depuis il a été pris pour une étable de tous autres animaux. Ce qui me fait entrer dans ce sentiment est, que je trouve dans Julius Pollux qu'anciennement les antres, les grottes, les étables et les bergeries étaient dans le dehors des villes, où on élevait des troupeaux; *extra urbem*, dit ce grammairien *ἐξω δὲ πόλεως καὶ ἔσται καὶ σπηλαια, ἀντρα ἐὶ σπηλαι*; et encore *πολύμας, σπηλαι, μάδρα, ἰδὲ ἐστὶ, γρεγες ovium, ovilia, stabula*, etc. (Pollux, *Onomas.* lib. IX, cap. 4). Après cela, puisque Jésus-Christ a voulu prendre naissance dans une caverne, qui était une étable, ne pourrait-on pas croire qu'il a choisi celle qui avait servi aux troupeaux de David, qui a été la figure du Messie?

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Origène a sur le sujet de cette caverne, ennemi des chrétiens, qu'on montrait à Bethléhem la grotte, où Jésus-Christ était né, et la crèche où on l'avait mis enveloppé de langes: *ostenditur, βεθλεεμ, apud Bethlehem spelunca ubi natus est, et in ea præsepe ubi fasciis involutus est* (Origène, lib. I contra Celsum, post medium). Il ajoute, que c'était une opinion reçue parmi les infidèles de ces lieux-là, que le Jésus qui était adoré des chrétiens, était né dans cette caverne, *in ea ipsa spelunca natum esse Jesum, qui a christianis adoratur*. Ce fut en ce lieu auguste et vénérable, que sainte Hélène (Ensebe, lib. III de Vita Constantini, c. 41 et 42), mère du grand Constantin, prit plaisir à ériger un temple magnifique, que son fils enrichit de dons précieux et de riches ornements. Enfin cette caverne et cette étable, que l'enfance de Jésus-Christ avait consacrée, était devenue si célèbre, que saint Jérôme dit qu'il valait mieux se tenir là-dessus dans un silence respectueux, que d'en parler faiblement: *Illud præsepe, in quo infantulus vagit, silentio magis quam infimo sermone venerandum est* (Hieron., *Epist. ad Marcellam*) Je me suis étendu exprès sur le lieu de la naissance du Fils de Dieu et du Sauveur des hommes, afin qu'on n'en doute jamais. Et comment pourrait-on douter d'une chose prédite par les prophètes, marquée par les évangélistes, montrée aux pasteurs par les anges

mêmes, et enfin attestée par la tradition constante de tous les Pères et de tous les siècles?

L'an 1 de l'âge de Jésus-Christ et 4 avant l'ère vulgaire. L'an 59 et 40 de César-Auguste, et le 53 d'Hérode le Grand. L'an 750 de la ville de Rome et le 1 de la 194 Olympiade. C. Calvisius Sabinus et L. Papius Rufus étant consuls.

Le Fils de Dieu est circoncis.

Comme le Fils et le Verbe de Dieu, en venant sur la terre pour sauver l'homme, n'était point venu détruire la loi, selon qu'il le déclara depuis lui-même à ceux qui avaient la témérité de l'en accuser, il commença à l'accomplir par son point capital. Car on peut appeler ainsi la circoncision commandée à Moïse, mais donnée à Abraham plus de quatre cents ans auparavant, pour être le sceau et le caractère de la nation sainte, qui venant à sortir de son sang, devait être héritière de ces abondantes bénédictions que Dieu avait promises à sa race. Et parce que c'était en Jésus-Christ que la race d'Abraham devait être bénie, il fallait qu'il fût marqué de ce sceau, pour faire voir qu'il était de la postérité de ce saint patriarche, bien qu'il fût du sang et de la famille de David. Comme donc le commandement fait à Abraham, qui fut ensuite réitéré à Moïse, comme une loi capitale et inviolable (*Genes.*, c. XVII, v. 12; *Levit.*, cap. XII, v. 5), portait en termes exprès que tout enfant mâle fût circoncis le huitième jour après sa naissance, le Fils de Dieu s'y soumit, rendant par là une obéissance particulière au commandement de la loi.

Il reçut donc à Bethléhem, où il était né, le sceau de la circoncision, comme fils d'Abraham, le premier jour de janvier; et il le reçut l'an 59 d'Auguste, depuis son premier consulat, qui était le 53^e et le dernier du règne d'Hérode. Mais comme Fils de Dieu, il fut appelé *Jésus*, c'est-à-dire *Sauveur*; et c'est le nom adorable que l'ange du Seigneur lui avait donné quelques mois auparavant, quand il fut envoyé à Marie et depuis à Joseph (*Math.*, I, 31; *Luc.*, I, 51). Ce mystère de la circoncision et de l'imposition du nom de Jésus est rapporté en deux mots par saint Luc; voici ce qu'en dit ce grand évangéliste: *Le huitième jour étant arrivé, qu'il fallait circoncire l'enfant, il fut nommé Jésus, qui était le nom que l'ange lui donna, avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.* (*Luc.* II, 21).

Jésus-Christ est adoré des mages.

Quelques jours après la circoncision, vers le sixième de janvier, selon le sentiment de l'Eglise occidentale, qu'on ne doit pas aisément abandonner, ou tout au plus vers la fin de ce mois, Jésus étant encore à Bethléhem, les mages vinrent pour le reconnaître et pour l'adorer. Ces mages, qui étaient proprement les sages et les philosophes de la Perse, ou plutôt de l'Arabie, comme l'a cru saint Justin, martyr, avec quelques anciens, ayant aperçu en Orient une étoile tout extraordinaire, crurent par une lumière céleste qui éclairait leur cœur pendant que cet astre brillait

à leurs yeux, que le roi des Juifs promis par leurs prophètes était enfin né (*Justin.*, in *Dialogo*; *Tertull.*, lib. contra *Judæos*; *Epiph.* et alii). Ils en furent même persuadés, si nous en croyons Origène et quelques autres Pères (*Origène*, lib. I contra *Celsum*; *Ensebe*, etc.), par la célèbre prédiction de Balaam qui était conservée dans l'Orient; car il avait dit: qu'une étoile sortirait de Jacob, et qu'un rejeton s'élèverait d'Israël, qui frapperait des princes, ou les chefs de Moab, etc. (*Nam.*, cap. XXIV, v. 17). Or selon les anciens Juifs avec qui les mages avaient pu converser, car ils étaient alors dispersés dans tout l'Orient, cette étoile marquait le Messie et le roi des Juifs, qui devait dominer sur toute la terre. Dans cette persuasion, et à l'aspect de cet astre qui apparemment avait son mouvement vers la Judée, les mages vinrent à Jérusalem, demandant où était né le nouveau roi des Juifs. Mais il est bon d'entendre parler l'évangéliste saint Matthieu, qui décrit assez exactement la venue de ces mages.

Jésus étant né à Bethléhem de Juda, au temps du roi Hérode, voilà que des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, disant: Où est celui qui est né roi des Juifs? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode entendant cela en fut troublé et avec lui tout Jérusalem. Et ayant assemblé tous les princes des prêtres et les docteurs du peuple, il s'informa d'eux où le Christ devait naître? Ils lui dirent tous que c'était à Bethléhem de Juda; car il a été écrit par un prophète: Et vous Bethléhem, terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principautés de Juda; car de vous sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël (*Mich.*, cap. V, v. 2). Alors Hérode ayant fait venir les mages en secret, s'enquit avec grand soin du temps que l'étoile leur avait apparu. Et les envoyant à Bethléhem, il leur dit: Allez, informez-vous soigneusement de cet enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer. Voilà l'adresse, ou plutôt l'artifice plein de malignité dont se servit ce méchant roi pour tromper les mages et pour perdre l'enfant nouvellement né, qui lui donnait tant de souci et d'inquiétude (*Math.*, II, a v. 1, ad 8).

Mais c'était en vain qu'il usait de ce déguisement artificieux; car le Dieu du ciel, qui veillait à la conservation d'un fils qui venait d'envoyer pour le salut de l'homme, fit avorter les desseins criminels de ce roi impie. Il avertit en songe les mages, après qu'ils eurent adoré Jésus-Christ, de ne point repasser chez Hérode qui n'avait que de mauvais desseins, et de s'en retourner chez eux par un autre chemin. C'est ce que firent ces hommes sages pour éviter les pièges qu'on leur tendait, et pour obéir aux ordres du ciel. Nous voyons ces particularités dans la suite du discours que fait saint Matthieu. Les mages, dit-il, ayant ouï ces paroles du roi, partirent aussitôt. Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux jusqu'à ce qu'étant venue sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Quand ils furent arrivés, ils en furent trans-

S. S. XXVII

portés de joie: et entrant dans la maison, ils donnèrent à Marie, sa mère, et à l'enfant, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Et ayant reçu en songe un avertissement du ciel de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin (*Math.*, II, a v. 9, ad 12).

Il est constant par cette narration de l'évangéliste, que les mages conduits par l'étoile allèrent à Bethléhem, et qu'ils eurent la joie de voir et d'adorer Jésus-Christ; mais il n'est pas certain en quel lieu ils le trouvèrent, si ce fut dans l'étable où il était né, ou bien dans une maison de la ville. saint Jérôme (*Epist. ad Marcellam*) a cru, avec quelques autres Pères, que le Fils de Dieu non seulement naquit dans l'étable, mais qu'il y fut et montré par l'étoile et adoré des mages: *In hoc parvo terra foramine*, il parle de la grotte où était cette étable, *colorum conditor natus est; hic involutus pannis; hic visus a pastoribus; hic demonstratus a stella; hic adoratus a magis*. Néanmoins S. Chrysostome (*Hom.* VIII in *Math.*) faisant réflexion sur les paroles du saint évangéliste, qui marque expressément que les mages entrèrent dans une maison, *eis τὴν οἰκίαν*, pour rendre leurs honneurs à ce roi nouvellement né, conclut qu'il n'était plus *ἐν τῇ πρæsepī*, comme auparavant; et qu'ainsi il avait trouvé place dans quelque maison de Bethléhem. Ce sentiment étant appuyé sur la lettre de l'Écriture paraît assez vraisemblable. Voilà ce qui concerne le lieu dans lequel Jésus-Christ a été adoré par ces mages venus de Perse ou plutôt d'Arabie.

Pour ce qui est du temps de leur arrivée, je ne vois rien qui nous empêche de croire, avec l'Eglise occidentale, qu'ils soient entrés à Bethléhem le sixième de janvier, c'est-à-dire le treizième jour depuis la naissance du Sauveur, principalement s'ils ne sont venus que de l'Arabie, comme il y a assez d'apparence. Mais quand ils seraient venus de la province de Perse, qui est au-delà de Babylone, l'étoile aurait pu paraître quelques jours avant la naissance de Jésus-Christ, comme quelques Pères l'ont cru. Ce si l'on y trouve de la difficulté, je crois au moins qu'on doit s'arrêter au sentiment de saint Augustin, qui dit que les mages sont arrivés à Bethléhem avant la purification de Marie, ou avant le second jour de février (*Aug.*, de *cons. evangelist.*, lib. II, cap. 11). Car s'ils étaient venus après ce temps-là, ils n'auraient plus trouvé Jésus-Christ en ce lieu, Joseph l'ayant, par ordre du ciel, transporté en Egypte, incontinent après qu'il eût été présenté au temple.

Et je ne vois pas que ce soit détruire un sentiment si raisonnable, que de dire qu'il n'y a guère d'apparence que le roi Hérode ait été près d'un mois sans s'informer de ce qu'étaient devenus les mages, et sans s'apercevoir qu'ils s'étaient moqués de lui. Car ce raisonnement n'a point de force, si les mages ne sont venus que vers la fin de janvier, peu de jours

(Truite et une.)

avant la purification. Mais quand il seraient venus au temps marqué par l'Église, je suis persuadé qu'Hérode, quoiqu'alors très-occupé de ses affaires domestiques, qui lui donnaient un chagrin mortel, a assez pensé aux mages, et même à faire mourir les enfants de Bethléhem pour envelopper dans leur perte celui qui lui causait tant d'inquiétude. Mais il n'a osé exécuter un si horrible dessein dès le mois de janvier, parce que la ville de Jérusalem et celle de Bethléhem étaient encore pleines des Romains qui venaient d'achever le dénombrement; et il n'aurait osé, en leur présence, commander une chose si cruelle et si détestable, pour ne pas se perdre dans l'esprit de ceux dont il tenait sa puissance. On peut donc croire qu'Hérode ne fit massacrer les innocents qu'un mois de février, après la fuite de Joseph en Égypte, et avant la venue de Quintilius Varus à Jérusalem.

Que les mages sont venus d'Arabie.

Mais pour revenir aux mages, je suis persuadé qu'ils sont plutôt venus d'Arabie que de Perse; et c'est le sentiment de deux des plus anciens Pères de l'Église: de S. Justin, martyr, qui florissait au milieu du second siècle, et de Tertullien, qui écrivait au commencement du troisième. S. Justin (in *Dialogo, post medium*) parlant de Jésus-Christ au juif Tryphon, contre qui il disputait, dit qu'aussitôt qu'il fut né, *simul ac is natus est, exa xpo et yherosolima autōti*, paroles qui sont favorables au sentiment de l'Église; les mages venant d'Arabie l'adorèrent après qu'ils eurent passé chez Hérode, *Magi ab Arabia advenientes (μάγοι ἀπὸ ἀραβίας παρεγενόμενοι) adoraverunt eum*. Il dit deux lignes après, que ces mages étant arrivés à Bethléhem adorèrent l'enfant, et lui donnèrent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Enfin il suppose partout, qu'ils sont venus d'Arabie et non de la Perse. C'a été aussi l'opinion de Tertullien (*Tertull., contra Judæos, cap. 9; et lib. III contra Marcion., c. 15*), qui leur adapte, comme on fait encore aujourd'hui, ces paroles du Psaume LXXI: *Et dabitur ei de auro Arabiæ (Psal. LXXI, vers. 10 et 15)*; et ces autres: *Reges Arabum et Saba munera offerent illi. Et puis il ajoute: Nam et magos reges fere habuit Oriens, et Damascus Arabiæ retro deputabatur*. Il suppose donc qu'ils étaient d'Arabie, et qu'ils ont offert des présents d'Arabie, ce qui me paraît véritable.

Pour donner de ce fait plus d'évidence et de certitude, il faut montrer par les anciens auteurs que l'Arabie était remplie de mages, qui cultivaient les sciences. Cela est si vrai; que Pythagore et Démocrite ne devinrent savants qu'après les avoir été connaître chez eux, *pergratis Persidis et Arabiæ magis*, comme l'assure Plin (lib. XXV, c. 2). Voilà donc des mages, non-seulement en Perse, mais dans l'Arabie; on n'en peut plus douter, puisque Porphyre, rapporté par S. Cyrille d'Alexandrie, dit aussi que Pythagore alla en ce pays-là, pour y apprendre la sagesse (*Agril., lib. X contra Julian.*) Les mages y

étaient si fréquents et en si grand nombre, qu'ils ont donné le nom à un golfe, qui est appelé par le géographe Ptolémée *Μάγων κόλπος, Magorum sinus*, et ce golfe était dans la partie la plus orientale de l'Arabie heureuse (*Ptolem., Geograph. lib. VI, cap. 7*). Il y avait encore, selon le même auteur, une île des mages, *Μάγων νῆσος, insula Magorum*, dans la mer Rouge (*lib. IV, c. 8*). Et pourquoi n'y aurait-il pas eu des mages en Arabie, qui était si proche de la Chaldée et de la Perse; puisque, selon Strabon, il y en avait un très-grand nombre dans la Cappadoce, *mazima est ibi magorum (μάγων) multitudo* (*Strabo, Geograph. cap. 15*).

Ces mages, parmi les Arabes comme parmi les Perses et les Chaldéens, étaient ceux qui faisaient profession d'une sagesse particulière et qui s'adonnaient à la science des astres et de la nature. Or nous voyons dans les livres saints que les Arabes y sont marqués comme des gens qui recherchaient la sagesse, mais la sagesse qui n'est que de la terre, *prudentiam quæ de terra est* (*Baruc., III, 25*). Toute l'Édumée était remplie de ces faux sages, comme nous l'apprenons du prophète Abdias et de Jérémie (*Abdias, v. 5; Jerem., XLIX, 7*). Et Salomon est loué dans les Écritures pour avoir surpassé non-seulement la science des Égyptiens, mais encore celle des Orientaux, c'est à dire des Chaldéens et des Arabes: *Præcedebat sapientia Salomonis sapientiam omnium Orientalium et Egyptianorum* (*III Reg. IV, 30*).

Il est si vrai que par le nom d'Orientaux on entend dans les Livres sacrés les peuples d'Arabie, que le saint homme Job (*Job, I, 3*) qui en était, comme le dit saint Chrysostome, et comme on le pourrait montrer par son livre même, est appelé grand parmi tous les Orientaux, *magnum inter omnes Orientales*, c'est à dire parmi tous les Arabes qui étaient effectivement à l'orient de la terre promise. Ce sont les mêmes Arabes qui, en plusieurs endroits de l'Écriture, sont appelés *orientales populi* (*Judic. VI, 5, 35; VII, 12*); et dans le prophète Jérémie ils sont nommés *fili Orientis* (*Jerem. XLIX, 28*). Toute l'Arabie, la déserte ainsi que l'heureuse, était remplie de mages, comme je viens de le faire voir. Quand donc ils disent dans saint Matthieu: Nous avons vu son étoile en Orient, *in Oriente, τοῦ ἁνατολῆς*, c'est comme s'ils disaient, nous avons vu son étoile étant en Arabie, d'où nous sommes venus. En effet, si ces mages étaient sortis de la province de Perse, alors soumise à l'empire des Parthes, Hérode, qui était ennemi juré de ceux-ci, car ils avaient eut fois tâché de le perdre, n'aurait pas manqué de les faire arrêter comme des espions et comme les émissaires de ses ennemis: au lieu qu'il les traita benignement, parce que les peuples d'Arabie étaient en paix avec les Juifs et avec les Romains.

Les mages étaient rois.

Cela étant supposé comme une chose assez bien établie, je suis persuadé que ces mages, qui sont ve-

nus adorer Jésus-Christ, étaient des rois d'Arabie; car, comme remarque fort bien Tertullien (*Lib. contra Judæos, c. 9*), l'Orient, c'est à dire l'Arabie, avait presque toujours des mages pour rois: *Nam et magos reges fere habuit Oriens*. Cela est si vrai, que Strabon, qui n'ignorait pas les coutumes des nations, assure que les anciens ne manquaient pas de rendre des honneurs aux chaldéens et aux mages, et de leur donner des royaumes et des gouvernements: *Apud majores nostros, dit ce savant auteur, chaldæis et magis sapientia alios superantibus honores et imperia delata sunt* (*Strabo, Geograph. lib. I*). Mais pourquoi chercher chez les profanes des preuves d'une vérité qui est si bien établie dans les Livres saints? Job n'était-il pas un de ces sages d'Arabie? car il était né de ce pays-là, selon saint Chrysostome, *Natus in Arabia beatus Job* (*Chrysost., præm. Catech. in Job*); et cependant, comme dit le même Père, l'Écriture nous le propose comme un roi, *Hunc nobis Scriptura regem, (τοῦ βασιλέως), proponit*. Mais quand ce Père et plusieurs autres ne le diraient pas, Job ne nous l'apprend-il pas lui-même au chapitre XXIX* de son livre (*v. 7, 9, 10 et 25*) et de son histoire? Ses amis qui vinrent le voir n'étaient-ils pas rois? Mais tout rois qu'ils étaient, ils ne laissaient pas de lui insulter dans son infortune, au lieu de le consoler: *Beato Job insultabant reges* (*Tobit, II, 15*). Ils portent cette qualité dans la version des Septante (*Job, II, 11, apud LXX*), où ils sont appelés *βασιλεῖς καὶ κόραροι, reges et principes*. Ces princes étaient des sages d'Arabie et d'Édumée, comme on le voit assez par tous leurs discours; et par conséquent c'étaient des mages qui commandaient à ces peuples. L'Arabie a toujours eu des rois de cette nature, et il y en avait plusieurs au temps où Jésus-Christ a paru dans le monde.

Après cela je ne vois pas comment plusieurs d'entre les protestants se sont avisés de se moquer de l'Église catholique parce qu'elle croit pieusement, comme elle a toujours fait, que ces mages ont été rois. N'est-ce pas sur cette créance que, dès les premiers siècles, elle leur a appliqué ces paroles du Psaume: *Reges Tharsis et insule munera offerent, Reges Arabum et Saba dona adducent. Et adorabunt eum omnes Reges terræ; omnes gentes servient ei* (*Ps. LXXI, 10-11*). Oserait-on dire qu'elle s'est trompée dans l'application de ces paroles, et qu'elles ne s'entendent proprement que de Salomon, ainsi que tout le Psaume qui porte son titre? A Dieu ne plaise que nous ayions d'elle cette pensée, puisqu'elle est gouvernée par l'Esprit qui enseigne toute vérité, et qui par conséquent ne manque pas de lui découvrir le sens des Écritures. Au reste il est si peu vrai que tout le Psaume LXXI s'entende de Salomon, qu'on y voit des choses, lesquelles, comme dit fort bien saint Augustin, ne peuvent nullement s'appliquer à ce roi d'Israël, et qui conviennent admirablement à Jésus-Christ, dont il était la figure: *Hæc in eo psalmo dicuntur quæ non possunt illi Salomoni regi Israël convenire, Domino autem Christo aptissime possunt* (*Præfat. in*

Psal. LXXI). En effet, la plupart des commentateurs, soit juifs, soit chrétiens, sont forcés d'avouer qu'il y a des choses dans ce Psaume qui ne regardent que le Messie et nullement le roi Salomon. Qu'on parcoure tout ce qui est écrit de ce prince dans les Livres saints, et on verra que les deux versets que je viens de citer ne peuvent s'entendre de lui. L'Église a donc eu raison de les appliquer aux mages qui sont venus chercher Jésus-Christ, et qui par leurs adorations ont appris aux autres rois et aux nations ce qu'ils devaient faire et ce qu'ils ont effectivement fait dans la suite des siècles.

De quelle partie d'Arabie sont venus les Mages.

Je pensais en avoir assez dit au sujet des mages, et je voulais m'arrêter ici, après avoir montré qu'ils sont venus d'Arabie et qu'ils ont été rois. Mais je me sens porté à entrer encore plus avant dans cette matière; car il me semble qu'en examinant bien les Livres sacrés, on peut découvrir de quelle partie d'Arabie les mages sont venus à Jérusalem. J'ai déjà dit que l'Église leur applique ces paroles du Psaume: *Reges Tharsis et insule munera offerent, Reges Arabum et Saba dona adducent; et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei* (*Psal. LXXI, § 10 et 11*), sans qu'on puisse prouver qu'elles s'entendent de Salomon. Elles ont donc eu leur accomplissement dans les rois mages, qui sont venus d'Arabie offrir des présents à ce Dieu pacifique dont Salomon a été la figure. C'est à lui que les rois d'Arabie, de Saba et de Tharsis ont, à sa naissance, apporté des présents, après s'être prosternés devant lui. Et c'est encore lui que les autres rois ont ensuite adoré à l'exemple de ceux-là; et à qui toutes les nations de la terre se sont soumises dans les siècles suivants. Ce que les rois d'Arabie et des îles voisines ont donc fait réellement à la naissance du Messie, les autres rois du monde l'ont fait depuis spirituellement.

Si l'on est étonné de ce que j'écris, que les rois d'Arabie et des îles voisines sont venus en Judée adorer Jésus-Christ, qu'on s'arrête un peu sur ce que je vais dire: peut-être y trouvera-t-on quelque apparence de vérité. Les paroles du Psaume que j'ai déjà citées sont conçues dans l'hébreu en cette manière: *Reges Tharsis et insularum manus reddent, Reges Saba et Saba dona adducent* (*Psal. LXXII, § 10, juxta hebr.*). Je lis, *Reges Saba et Saba*, comme ont fait les anciens; et non *Reges Scheba et Saba*, comme l'un fait aujourd'hui après les rabbins. Mais de quelque manière qu'on lise, il y a de la différence entre ces deux Saba, puisque, dans la langue originale, le premier est écrit par un *Schin*, et l'autre par un *Samech*; et ainsi ces deux noms marquent deux différents peuples, mais des peuples d'Arabie, car il y en a toujours eu un grand nombre dans cette partie de l'Orient.

Or l'origine de ces deux peuples n'est point obscure, puisqu'on la trouve distinctement marquée dans le chapitre X de la Genèse, au § 7. *Saba*, par Somech,

que j'appellerai le premier Saba à cause qu'il est plus ancien que l'autre (Gen., cap. X, § 7), quoique dans le psaume il ne soit que le deuxième, a été fils de Chus, et frère du fameux Nemrod, qui a fondé le royaume de Babylone. Mais Saba, par Schin, que j'appellerai le second Saba, est né de Regma, et par conséquent il n'a été que neveu de Nemrod et petit-fils de Chus. Par cette généalogie, marquée dans la Genèse, l'on voit que ces deux Saba sont descendus de Cham, fils de Noé, puisque c'est lui qui a été le père de Chus; mais l'on voit aussi que le premier a été frère du tyran Nemrod, et que le second n'a proprement été que son neveu. Ce n'est pas sans raison que je fais cette remarque; car elle nous servira à découvrir en quel pays ont habité ces deux hommes, qui ont été les pères de deux peuples célèbres, d'où sont sortis les mages.

Dans le partage des terres qui se fit sous Noé, quel que temps après le déluge, toute l'Afrique échut à Cham son fils, avec l'Arabie occidentale, qui va depuis le mont Sephar, ou Climax, jusqu'à la mer Rouge. Cette partie d'Arabie fut le partage de Chus, fils aîné de Cham, comme l'Égypte fut celui de Mesraïm; aussi est-elle très-souvent nommée le pays de Chus dans les Écritures. La postérité de cet homme devait donc habiter dans l'Arabie qui regarde l'Égypte; mais il en a été autrement; car le tyran Nemrod, qui était son fils, ayant injustement usurpé le pays de Babylone, qui appartenait à Assur, les fils de Chus, qui étaient ses proches, vinrent s'établir près de lui dans l'Arabie orientale, sur les côtes de la mer Persique. Ce que je dis ici fort brièvement sera prouvé et mis en détail dans l'Origine des nations, que j'espère quelque jour donner au public, et qui ne servira pas peu à l'éclaircissement de nos Écritures. Ce changement de pays arrivé dès les premiers siècles est, à mon sens, la véritable cause pourquoi l'Arabie occidentale a perdu le nom de Chus, car il ne parait plus ni dans les historiens, ni dans les géographes; il n'y a que les Écritures qui l'ont conservé en plusieurs endroits.

Selon les généalogies que Moïse nous a laissées (Genes., X, § 7 et 8; 1 Paralip., I, § 9 et 10), les enfants de Chus ont été Saba, et c'est le premier des deux, puis Hévila, Sabatha, Regma et Sabathaca, avec Nemrod, qui a été dans ces premiers temps roi de Babylone. De tous ces enfants de Chus il n'y a eu que Regma dont la postérité soit marquée dans les Écritures. Regma a eu pour fils Sala, c'est le second des deux de ce nom, et avec lui Dadan. Voilà les descendants de Chus, petit-fils de Noé; ils ont habité dans la partie la plus orientale de l'Arabie heureuse, qui règne le long du golfe de Perse depuis Balsara ou l'embouchure de l'Euphrate, jusqu'à la pointe du détroit d'Ormuz. Les plus savants hommes de notre siècle dans la géographie en tombent d'accord (Bochart., Saïson., et alii), et on n'en saurait presque disconvenir, quand on a examiné les Tables de Ptolémée, avec le Phaleg de M. Bochart.

Le premier Saba, fils de Chus, a occupé, avec ses frères Hévila et Sabatha, toute l'Arabie orientale, depuis la ville de Balsara jusqu'à la pointe du Catif. C'est lui qui a donné le nom aux premiers Sabéens, qui sont maintenant célèbres sous le nom de Jeminites, parce qu'ils habitent le pays de Jémama; mais ce nom est moderne parmi les Arabes. Ces premiers Sabéens, descendants de Chus, furent pour la plupart chassés de leur ancienne demeure par les Géréens, peuples venus de Chaldée proche de Babylone. Nous apprenons cela de Strabon, qui dit que ceux de Gerra, qui demeuraient vers le fond du golfe Persique, étaient des Chaldéens venus là du pays de Babylone: *In profundo sinu jacet urbs Gerra (ἡ πόλις Γέρρα) habitata a Chaldæis Babylone exulibus* (Strabo, Geog. lib. XVI). Ptolémée met cette ville de Gerra ou Gera vers le même lieu où est aujourd'hui celle du Catif, non loin de l'île de Baharem. Ces Sabéens, mêlés avec les Géréens ont été, selon Agatharclide, les plus riches nations de l'Arabie: *Nullum hominum genus Sabæis et Gerraicis opulentius esse videtur* (Agatharclides, ep. Phot., c. 50); car il nous apprend que c'étaient eux qui faisaient le plus beau commerce de la Syrie et de la Phénicie. Voilà ce qui concerne le premier Saba, qui a été fils de Chus et frère de Nemrod, tyran de Babylone.

Pour le second Saba, fils de Regma et frère de Dadan, il a été le père des Sabéens de l'Arabie heureuse, qui s'étendaient depuis le Catif jusqu'à la pointe du détroit d'Ormuz. Pomponius Mela, fameux géographe, place en cet endroit les Sabéens avec les Maces: *Majorem*, il parle de l'Arabie heureuse, *Sabai tenent partem, ostia proximam, et Caramanis contrarium Mace* (Mela, lib. III, cap. 8). Cela est si vrai, que Ptolémée, qui a si exactement décrit l'Arabie, met de ce côté-là la ville de Regma, qui a tiré son nom du père de ce Saba. Et un autre géographe (Ptolém., Geog. lib. VI, cap. 7), y met et la ville et le golfe de Regma: *Regma sinus circa mare Persicum*. D'ailleurs les cartes modernes, après les voyageurs, y placent aussi la ville et le pays de Dadan, qui est le nom de Dadan, frère du même Sala (Stephanus, in voce Πάριος). Mais ce qu'il y a encore de plus fort et de plus considérable, c'est de ce même pays de l'Arabie heureuse que parle le prophète Ezéchiel, quand il dit, en décrivant le commerce de Tyr, que Saba et Regma y apportaient l'or, les pierres précieuses et les aromates (Ezech., cap. XXVII, § 22), lesquels étoient sans doute l'encens et la myrrhe.

Après avoir montré, par des preuves certaines, que les premiers Sabéens, descendants de Saba, fils de Chus, ont été, dans la suite des siècles, mêlés et confondus avec les Géréens, venus de Chaldée, et que ceux qui sont issus de Saba, fils de Regma, ont été les seconds Sabéens, qui ont toujours conservé leur nom dans l'Arabie orientale, j'oserais presque assurer que ce sont les mages ou les rois de ces nations et de ces fleuves voisins situés dans le golfe Persique, qui sont venus en Judée adorer Jésus Christ. Car, puisque les

rois des deux Saba, marqués au §. 10 du psaume LXXI, sont joints avec les rois de Tharsis ou des îles de la mer, il y a de l'apparence que c'est le roi de ces îles et ceux des Géréens et des Sabéens qui, les premiers, sont venus rendre hommage au plus grand des rois. En effet, ces îles avaient des princes, et des princes mages, qui étaient en société avec les Géréens ou ceux du Catif. Leurs richesses étaient l'or, l'encens et la myrrhe, comme nous l'apprenons de Polybe. Suidas (ex Polybio, in voce ἑραβῶν), qui le cite, donne assez à entendre qu'il y avait des peuples dans l'île de Tylos, qui est aujourd'hui la fameuse île de Baharem, non loin des Géréens, ou de ceux de Saba. Ils avaient des rois, ainsi que ceux de l'île d'Ormuz, dans le même golfe; et ce furent les peuples de cette nation et de ces îles, qui, pour conserver leur liberté, donnèrent à Antiochus, roi de Syrie et de Babylone, qui voulait les assujettir, cinq cents talents d'argent, mille talents d'encens, et deux cents de stacé ou de myrrhe première, qui est la plus odorante et la plus précieuse (Plin., lib. VI, cap. 28). Cet Antiochus était Epiphane, si je ne me trompe, et on peut le conjecturer par un endroit de Plin. Les mages habitaient dans ces îles et dans les côtes voisines, puisqu'on y trouvait, selon Ptolémée, *sinus Magorum*, le golfe des Mages. Ces îles et les côtes voisines étaient pleines d'or, d'encens et de myrrhe, comme on l'a pu voir par ce que je viens de dire. Après cela ne doit-on pas conclure; vu l'autorité des plus anciens Pères, que les mages sont venus d'Arabie: et ne peut-on pas même croire, après tout ce que j'ai rapporté, qu'ils sont venus des îles et des côtes du golfe Persique, où étaient les peuples des deux Saba, marqués dans le psaume? Ces petits princes des îles et de la terre ferme située dans la partie la plus orientale de l'Arabie, ont été la figure des rois de la mer et de la terre, qui ayant, dans les siècles suivants, embrassé la religion de Jésus-Christ, ont fait gloire, à leur exemple, de le reconnaître et de l'adorer.

Présentation de Jésus au temple et purification de Marie.

Peu de temps après la retraite des mages, qui, sur l'avertissement qu'ils eurent du ciel, s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin, la Vierge sainte, qui avait observé toutes ces choses, et qui les repassait dans son esprit avec une espèce d'admiration et d'étonnement, voulut, de sa part, se rendre obéissante à la loi de Dieu, donnée à Moïse. Elle portait que toute femme qui aurait eu un enfant mâle, demeurerait quarante jours avant d'être purifiée par les prières des prêtres, et avant de présenter son fils au Seigneur. Le quarantième, depuis la naissance du Sauveur, étant arrivé, qui était le 2 de février, Joseph et Marie sortirent de Bethléhem, où ils s'étaient fait enregistrer, et s'en allèrent à Jérusalem, qui n'en était pas beaucoup éloignée. Ils s'y rendirent tous deux

avec une joie extrême, tant pour présenter Jésus au Seigneur dans le sanctuaire, que pour y accomplir les cérémonies de la purification de Marie, qui aurait bien pu s'en dispenser: car elle n'avait pas soulevé la moindre tache, ni la moindre défrisure dans la naissance de son Fils. Voici ce que dit l'évangéliste de l'un et de l'autre mystère, je veux dire de la présentation de Jésus et de la purification de Marie.

Après, dit S. Luc, que les jours de sa purification, purgationis ejus, gr. καθάραις, c'est-à-dire de la purification de la Vierge, furent accomplis selon la loi de Moïse, ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter à Dieu (comme il est écrit dans la loi du Seigneur: Tout mâle, qui le premier ouvrira le sein de sa mère, sera consacré au Seigneur), et aussi pour offrir la victime, selon qu'il est marqué dans la loi de Dieu, savoir, deux tourterelles ou deux petits pigeons (Luc., II, 22 ad 24).

Voilà deux mystères dans ce peu de paroles, qui sont fondés sur deux commandements de la loi ancienne. Dans le premier, Jésus est présenté au temple comme le premier-né de Marie pour y être consacré au Seigneur; et dans le second, Marie se présente dans le même temple pour y être purifiée comme les autres femmes. Jésus n'avait pas besoin de cette présentation pour être sanctifié et consacré à Dieu, puisqu'il était dès le moment de sa conception le Saint des Saints et Point du Seigneur, *Christus Dominus*. Et Marie, de son côté, n'avait pas besoin de purification, puisque le fils qui était né dans elle, ayant été formé par le Saint-Esprit, n'ouvrit point son sein en naissant. Il en sortit comme le rayon du soleil sort de la nue, c'est-à-dire sans blesser en façon quelconque ce sein virginal, et sans laisser en elle la moindre souillure. Elle conçut étant Vierge, selon ces paroles: *Eccce Virgo concipiet*; elle enfanta demeurant Vierge, et pariet (Isaïe, VII): et jamais depuis elle ne perdit cette intégrité sainte, qui l'a rendue la reine des Vierges. Ce n'est donc pas sans raison que S. Augustin (lib. Hæres. cap. 82) a mis au nombre des hérésies proscrites et condamnées le dogme impie de Jovinien, qui détruisait la virginité de Marie, *virginitatem Mariæ destruxerat*, et qui osait soutenir qu'elle avait été souillée dans son enfancement comme les autres femmes, *dicens eam pariendo fuisse corruptam*. Le pape Sirice, S. Ambroise et les autres Pères du quatrième siècle étouffèrent promptement cette hérésie pernicieuse, sans lui donner presque le temps de se répandre parmi les fidèles: Cito, dit le même S. Augustin, *ista hæresis oppressa et extincta est* (ibid., cap. 56). On condamna de la même manière Helvidius, et ceux qu'on appela Antidicomariennes, c'est-à-dire ennemis de Marie, parce qu'ils eurent le front de soutenir, contre la tradition et le sentiment des Églises, que Marie n'était pas toujours demeurée vierge, après la naissance de Jésus-Christ.

Au reste, il est bon de savoir pourquoi la loi ancienne ordonnait de présenter au Seigneur généralement tous les mâles qui étaient premiers-nés, soit

d'entre les hommes, soit d'entre les animaux. Car elle portait en termes exprès : *Separabis omne quod aperit vulvam Domino. Quidquid habueris masculini sexus consecrabis Domino (Exod., XIII, 12). Vous séparez pour le Seigneur ce qui ouvrira le sein de sa mère. Tout mâle qui naîtra de la sorte, vous le consacrez au Seigneur.* En effet, pour obéir à cette loi, qui paraissait dure et extraordinaire, l'on ne manquait pas de racheter, de tuer, ou d'immoler les premiers-nés des hommes, on les rachetait avec de l'argent, qui était donné aux sacrificateurs. On portait donc ces premiers mâles au temple, pour marquer ce, selon la loi, ils appartenaient au Seigneur, et c'est pour cela qu'il voulait qu'on les immolât sur ses autels si c'étaient des animaux purs, ou qu'on les rachetât si c'étaient des hommes, parce qu'il ne voulait pas qu'on les égorgât, ce qu'on pouvait faire des animaux impurs : car il était permis, ou de les tuer, ou d'en payer le prix. Dieu déclare lui-même pourquoi il avait établi cette loi : *Quand votre fils vous interrogera un jour, et vous dira, Que signifie cela, Quid est hoc? vous lui répondrez : Le Seigneur nous a tirés de l'Égypte, du lieu de notre esclavage, avec un bras puissant. Car Pharaon étant endurci, et ne voulant pas nous renvoyer, le Seigneur fit mourir dans l'Égypte tous les premiers-nés, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tous les mâles qui ouvrent le sein de la mère, et je rachète tous les premiers-nés de mes enfants (Exod., XIII, 14 et 15). Dieu leur ordonne ensuite d'avoir toujours cela devant les yeux, afin de n'en perdre jamais le souvenir. Voilà ce qui regarde la présentation ou l'offrande que l'on faisait au temple.*

Quant à la purification des femmes parmi les Hébreux, la loi ordonnait (*Levit., XII, 2 et seqq.*) que si la femme enfantait un mâle, elle serait impure durant sept jours, que l'enfant serait circoncis le huitième, et qu'elle demeurerait trente-trois jours pour se purifier de la suite de ses couches. Pendant ce temps-là elle ne touchait à rien qui fût saint, et n'entrerait point dans le temple qu'au sein du sanctuaire. Que si elle enfantait une fille, elle était impure pendant deux semaines, et demeurait soixante-six jours à purifier les restes de ses couches. Après cela elle se présentait au temple pour y être purifiée par le ministère des sacrificateurs ; et pour cela elle portait à l'entrée du tabernacle un agneau d'un an, pour être offert en holocauste, et de plus un petit pigeon ou une tourterelle que le prêtre offrait pour le péché devant le Seigneur. En même temps il priait pour elle, et elle était ainsi purifiée de ses couches. Que si la femme était pauvre, et ne pouvait pas donner un agneau, elle devait offrir, ou deux tourterelles, ou deux petits pigeons. Voilà ce que la loi ordonnait pour la purification des femmes. Tout cela paraissait humiliant, et cependant tout fut accompli par Marie, parce qu'outre l'obéissance exacte qu'elle rendait au Sei-

gneur, elle voulait être sans reproche aux yeux des hommes, comme elle était sans tache devant les yeux de Dieu.

Siméon reçoit Jésus-Christ, et Anne glorifie le Seigneur.

En ce temps-là il y avait à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui était du nombre des prêtres ou sacrificateurs qui faisaient dans le temple les fonctions sacrées. Ce saint homme était, comme parle l'évangéliste, dans l'attente de la consolation d'Israël, *expectans consolationem Israël (Luc. II, 25 ad 28)*; cela veut dire qu'il vivait dans l'attente et dans l'espérance de voir la consolation qu'auraient les peuples, ou plutôt les élus d'Israël, à la naissance du Messie. L'Esprit de Dieu était dans le cœur de cet homme juste : et cet Esprit saint lui avait révélé qu'il ne mourrait point qu'apparaissant il n'eût vu le Christ ou l'oint du Seigneur. Ce fut donc par une inspiration intérieure et par un mouvement secret de l'Esprit de Dieu, qu'il vint au temple le second jour de février. Et comme Joseph et Marie y portaient l'enfant Jésus, afin d'accomplir pour lui ce qui était ordonné dans la loi, le saint vieillard Siméon, plein de cette divine consolation, qu'il avait si longtemps attendue, et que la présence de son Sauveur répandait dans son âme, le reçut de leurs mains, le prit entre ses bras et l'offrit au Père éternel, comme la victime sacrée et précieuse, qu'il avait destinée pour le salut des hommes.

Ce fut dans le mouvement de cette joie sainte, que sentent les justes dans ces occurrences extraordinaires (car il était alors animé, et pour mieux dire transporté de l'esprit de Dieu), qu'il prononça ces belles paroles, que l'Eglise appelle le Cantique de Siméon : *C'est maintenant, Seigneur, que, selon votre promesse, vous laissez mourir en paix votre serviteur. Puisque mes yeux ont vu l'auteur du salut, que vous destinez à la vue de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël (Luc., II, 29-35). Cet homme inspiré avait raison de dire que Jésus-Christ serait la gloire d'Israël ; car enfin quel plus grand honneur et quelle plus grande gloire à ce peuple que d'avoir donné au monde l'auteur du salut ? Isaïe le découvrait en esprit tant de siècles auparavant, et il voyait venir dans Jérusalem, ne put s'empêcher de dire : *Surgite et illuminare, Jerusalem (Is., LX, 1-5). Levez-vous, Jérusalem, et devenez tout éclairée ; quia venit lumen tuum, parce que votre lumière commence à paraître, et gloria Domini super te orta est, et que la gloire du Seigneur s'est levée sur vous. Il ajoute aussitôt : Les nations marcheront à l'éclat de votre lumière, et les rois à la splendeur qui s'élevera sur vous. Quel plus grand honneur à Israël, que de voir que la gloire du Seigneur se soit levée sur lui et au milieu de lui. Mais encore quelle plus grande gloire pour ce peuple, que de voir briller dans ses villes et sur ses montagnes ce soleil de justice qui a été la lumière des**

nations de la terre et même des princes et des rois de ces nations ! Avant que cette lumière eût paru dans le monde, tous, hormis le peuple d'Israël, étaient dans l'ignorance des voies du salut ; tous étaient dans les ténèbres et l'ombre de la mort.

L'évangéliste dit que le père de Jésus, car Joseph était réputé tel, et sa mère, qui était la Vierge, ne pouvaient s'empêcher d'être dans l'admiration de toutes les choses qu'on disait de lui, *mirantes super his que dicebantur de illo (Luc., II, 33)* ; que le prêtre Siméon en les bénissant, dit à Marie sa mère : *Cet enfant sera pour plusieurs un sujet de ruine et de résurrection dans Israël ; il sera en butte à la contradiction (et votre âme en sera percée du glaive de douleur), afin que les pensées qui sont dans les cœurs de plusieurs soient manifestées (Luc., II, 33-35)*. C'est, ce me semble, comme si Siméon disait à Marie : Cet enfant, que je tiens, va être pour plusieurs, dans Israël, ou un sujet de ruine et de chute, ou un sujet de vie et de résurrection. Il deviendra l'objet des contradictions des hommes (et vous en serez percée de douleur) ; mais ce sera par ces contradictions mêmes qu'on découvrira les pensées perverses et les desseins malicieux que plusieurs auront contre lui dans le cœur. Il semble, par ces paroles obscures et cachées, mais toutes prophétiques, avoir ouvertement marqué à Marie que son Fils serait en butte aux plus violentes contradictions des grands et des prêtres de Jérusalem, et surtout des pharisiens et des docteurs de la loi, qui par là manifesteraient à tout le monde la malice et l'impie de leur cœur. Voilà ce qui concerne le saint vieillard Siméon.

Mais il y avait aussi dans Jérusalem une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser (*Luc., II, 36-38*). C'était une veuve fort avancée en âge, car elle avait alors quatre-vingt-quatre ans. Elle était donc née l'an dix-huitième d'Alexandre Jannée, roi et pontife des Juifs, près de quatre-vingt-huit ans avant notre ère vulgaire. Cette veuve sainte était continuellement dans le sanctuaire, servant le Seigneur jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières. Etant donc survenue au temps qu'on présentait Jésus dans le temple, et sans doute qu'elle y fut conduite par l'Esprit de Dieu, voyant de ses yeux ce qu'elle avait tant désiré et tant attendu, elle se mit à rendre grâces au Seigneur et à parler de Jésus à tous ceux de Jérusalem qui attendaient, comme elle, la rédemption d'Israël. C'est donc une chose constante que lorsque Jésus-Christ est venu dans le monde, on attendait le Messie dans la Judée et dans Jérusalem ; mais l'heure et le temps précis de sa manifestation ne fut révélé qu'à certains justes, que Dieu avait destinés pour être les témoins de cet heureux moment.

Fuite de Jésus en Égypte.

Quelque temps après, ou pour mieux dire, quelques jours après que tous ces mystères furent accomplis dans Jérusalem, Dieu, qui ne voulait pas exposer

son Fils à la fureur d'un roi impie qui ne possédait dès lors qu'à le perdre ou qui en allait bientôt chercher les moyens, fit entendre à S. Joseph, par le ministère d'un ange, que pour sauver l'enfant, il fallait s'enfuir en Égypte. Saint Matthieu qui, raconte l'histoire de cette fuite au chapitre II, semble dire, au verset 15, qu'elle arriva incontinent après que les mages furent partis. Mais c'est que ce saint évangéliste n'a point parlé de la présentation de Jésus au temple, ni de la purification de Marie ; mystères qui, selon le sentiment le plus reçu, ont été accomplis entre l'adoration des mages et la fuite dont nous allons parler. Voici comment S. Matthieu la raconte dans son Évangile : *Après que les mages furent partis, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Égypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous avertisse : car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir. Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Égypte. Il demoura là jusqu'à la mort d'Hérode, afin que ce que le Seigneur avait dit par un prophète (Osée, XI, 2) fût accompli : J'ai rappelé mon Fils de l'Égypte (Math., II, 15-18).*

Il y a assez d'apparence que ce fut de quelquel'endroit de la Judée plutôt que de la ville de Nazareth, qui était dans la Galilée, que Joseph s'enfuit en Égypte avec Jésus et Marie. Car ce fut incontinent après la présentation dans le temple, que ce saint en reçut l'ordre par l'entremise d'un ange qui lui apparut durant le sommeil. Que si S. Luc, sentable insinuer, au chapitre II de son Évangile, verset 59, que Joseph et Marie s'en retournèrent à Nazareth après avoir accompli à Jérusalem tout ce qui était ordonné dans la loi ; c'est qu'il n'a point parlé du voyage d'Égypte, qui a précédé leur retour et leur demeure dans la Galilée. S'il est permis de conjecturer, ce voyage, ou plutôt cette fuite, se fit vers les premiers jours de février, avant le massacre des Innocents et l'arrivée de Varus, gouverneur de Syrie.

On ne sait point au vrai dans quel endroit de l'Égypte s'arrêta Jésus-Christ. Quelques anciens ont écrit qu'il alla jusque dans la Thébaidé ; et l'on voit que, dès la quatrième siècle, il y avait une espèce de tradition parmi les Égyptiens, que Jésus-Christ avait demeuré à Hermopolis, dans la Thébaidé. C'est ce qui a fait dire à Sozomène au livre V, cap. 21, de son Histoire : *Avant Égyptii, Josephum cum praemetu Herodis fugeret, assumpto secum Christo, cum sancta Maria disparta Hermopolim venisse.* C'est apparemment sur cette tradition que Pallade dit, dans la Vie de S. Chrysostome, que cette ville d'Hermopolis eut depuis une église qui avait été comme consacrée par la présence de Jésus-Christ. Ces témoignages et quelques autres feraient croire que le Sauveur du monde serait allé jusque dans la Thébaidé, c'est-à-dire à plus de deux cents lieues de Jérusalem. On raconte dans l'Égypte, dès le quatrième siècle, que Jésus étant entré dans un temple de la même ville,

toutes les idoles tombèrent par terre et furent mises en pièces, *Corruisse omnia idola in terram, et comminata esse memorabantur* (in *Vita Patrum*, lib. II, c. 7). Cela ne doit pas passer pour incroyable, après ce que raconte l'Écriture de l'arche d'alliance, qui étant placée dans le temple de Dagon, fit par sa seule présence tomber cette idole, qu'on trouva brisée par le poids de sa chute. Si l'arche du Seigneur, qui n'était sanctifiée qu'à cause qu'elle renfermait des choses saintes, eut tant de pouvoir sur l'autel des Philistins, que ne devons-nous pas croire du Seigneur tout-puissant, du Dieu de cette arche? Sans doute que sa seule présence a dû renverser et mettre en pièces toutes les idoles du temple d'Hermopolis, s'il est vrai qu'il ait jamais été dans ce lieu profane.

Ce qui paraît certain, et les Pères de l'Église en sont convenus, c'est que la présence de Jésus-Christ en Égypte a été comme la source féconde de toutes ces grâces et ces bénédictions qui se sont depuis répandues sur ce royaume; ç'a été comme l'origine et le principe des vertus extraordinaires qui ont éclaté dans ses provinces et qui ont fait tant de saints solitaires et tant d'illustres vierges. Ils ont été en si grand nombre, que, non contents de remplir ses villes, on les a vus peupler presque tous ses affreux déserts et ses vastes solitudes. Et l'on peut dire que ce sont ces hommes célestes qui ont ruiné le culte détestable de tant d'idoles qu'on y adorait et qui y avaient prévalu durant tant de siècles. On verra dans la suite combien, à peu près, Jésus-Christ a été dans l'Égypte, et l'on en pourra juger par le temps de la mort d'Hérode et par l'entrée du règne d'Arcéléus, qui lui a succédé.

Meurtre des Innocents commandé par Hérode.

Quand les mages, dont j'ai déjà parlé, furent entrés dans Jérusalem, ils se virent obligés de saluer le roi Hérode qui régnait alors et qui fut fort surpris qu'on lui parlât d'un nouveau roi des Juifs. Sur les entretiens secrets qu'il eut avec eux là-dessus, il leur fit promettre, qu'après qu'ils l'auraient trouvé et qu'ils lui auraient rendu leurs devoirs, ils repasseraient chez lui et l'informerait du lieu où il était né. Ce n'est pas qu'il eût envie de le reconnaître et de lui rendre hommage; combien en était-il éloigné! Car l'on peut dire qu'il n'avait dans le cœur que des desseins impies et criminels. Et quelle autre vue pouvait avoir un usurpateur comme lui, je veux dire un usurpateur jaloux, inquiet et ambitieux, qui par ses soupçons et ses ombrages avait fait périr tous ceux qui descendaient, en quelque manière que ce fût, du sang des rois Juifs. Car, pour lui, il était, comme je l'ai déjà dit, iduméen d'origine. Il pensait donc à perdre ce roi nouveau-né, quand il pria les mages de l'instruire, à leur retour, de ce qu'ils en auraient su. Mais Dieu, qui conduisait toutes ces choses, fit avorter ses desseins pervers, en avertissant les mages d'éviter la rencontre de ce méchant prince et de retourner en leur pays par un autre chemin.

Hérode vit bien, après avoir attendu quel-

qu'il était trompé; et c'est ce qui le jeta dans un violent transport de colère, *iratus est valde* (Math., II, 16). Alors ne pouvant plus se contenir, il commença à manifester les pensées détestables qu'il avait dans le cœur. Agité de mille inquiétudes et de mille soupçons, il commanda à des gens armés d'aller à Bethléhem, et d'y faire passer par le tranchant de l'épée tous les enfants de cette ville et du pays d'alentour qui ne passeraient pas l'âge de deux ans. Voici en peu de mots ce que dit là-dessus un évangéliste: *Alors Hérode voyant qu'il avait été trompé par les mages, fut outré de colère. Et envoyant des gens, il fit tuer tous les enfants qui étaient en Bethléhem et dans tout le pays d'alentour, âgés de deux ans et au-dessous, selon le temps qu'il avait tâché d'apprendre des mages. On vit alors l'accomplissement de ce qui avait été dit par le prophète Jérémie (XXX, 15) : On a entendu du bruit dans Rama, ce n'a été que pleurs et cris lamentables. Rachel pleurait ses enfants, et ne pouvait se consoler de ce qu'ils n'étaient plus* (Math., II, 16-18). Rama, dont parle ce prophète, était une ville fort élevée sur les limites de Benjamin, qui confinait vers cet endroit avec ceux de Juda, où était Bethléhem. Rachel, mère de Benjamin, avait été ensevelie dans le chemin qui conduisait à cette ville qui n'était qu'à quelques lieues de celle de Rama. Le prophète veut donc dire que quand on égorgera les enfants de Bethléhem et d'alentour, les cris que feront les mères de Juda et de Benjamin, figurés par Rachel, seront si grands et si terribles, qu'on les entendra de Rama. Cette prophétie, selon l'évangéliste, eut son dernier accomplissement au massacre d'Hérode. Mais elle avait déjà en partie été vérifiée sous le roi Nabuchodonosor, quand les Chaldéens enlevèrent et firent mourir les enfants de Juda et de Benjamin; car ce fut alors, ainsi que sous Hérode, que les mères ne purent recevoir de consolation, parce que leurs enfants furent enlevés, ou par la mort, ou par la captivité.

Il paraît ici étonnant à plusieurs, qui jugent de tout par leur seule raison, qu'un fait si tragique, si extraordinaire et qui a dû faire tant de bruit dans le monde, ne soit uniquement marqué que dans l'histoire de l'Évangile, sans que la judaïque ni la romaine en aient fait mention. Mais je leur réponds qu'ils sont là-dessus dans l'erreur. César-Auguste, sous le règne duquel toute cette tragédie s'est jouée, est un témoin illustre de cette barbare exécution. Car Macrobe, auteur célèbre, qui florissait vers la fin du quatrième siècle, rapportant, au livre II, de ses Saturnales, les bons mots de cet empereur, dit de lui: qu'ayant appris que, parmi les enfants qu'Hérode, roi des Juifs, avait fait mourir dans la Syrie, sous l'âge de deux ans, son fils avait aussi été mis à mort, il laissa échapper ces paroles: *Il vaut mieux être le pour ceur d'Hérode que d'être son fils*. Voici les propres termes de Macrobe (*Saturnal. lib. II, cap. 4*), qui ne peuvent s'entendre que du massacre des Innocents commandé par Hérode: *Cum audisset Augustus inter pueros, quos in Syria Herodes rex Judæorum intra*

binatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quam filium. Il faut pourtant reconnaître que le fils d'Hérode, qui était Antipater dont nous verrons bientôt la fin malheureuse, ne fut pas mis à mort parmi les enfants de Bethléhem. Mais Auguste ayant appris en même temps le meurtre des uns et la condamnation de l'autre, qui se suivirent de fort près, put dire avec raison: qu'il valait mieux être le pour ceur d'Hérode que son fils; d'autant plus qu'il en avait déjà fait mourir deux autres auparavant, savoir, Alexandre et Aristobule, fils de Marianne.

Que si Joséphe n'a point fait mention de cet horrible massacre, ni dans ses Antiquités, ni dans la Guerre des Juifs; c'est qu'il n'en a rien trouvé dans l'histoire d'Hérode écrite par Nicolas de Damas, qu'il a suivi en bien des endroits. Et quant à celui-ci, qui a eu l'amitié et la confiance de ce prince dans les affaires les plus importantes, il s'est bien donné de garde de laisser à la postérité un fait si énorme, qui aurait pour jamais flétri sa mémoire, et qui n'allait à rien moins qu'à le faire mettre au nombre des tyrans. Outre que Joséphe comptait pour peu de chose la mort de ces enfants de Bethléhem, en la comparant à l'horrible cruauté que le même Hérode médita quelques jours avant son décès: car l'on sait qu'il avait pris la résolution de faire mourir par l'épée tous les grands de son royaume, c'est-à-dire de la nation des Juifs, afin qu'après ce massacre, qui devait mettre partout le deuil et les pleurs, personne ne pût se réjouir à sa mort. Ce fait historique est presque incroyable, rien pourtant n'est plus vrai, comme on le verra bientôt, car j'aurai soin de le rapporter en son lieu.

Pour le temps du meurtre de ces innocentes victimes, qui ont toujours été regardées dans l'Église comme les premières des martyrs de Jésus-Christ, puisque c'est à son occasion qu'ils ont souffert la mort, je crois que ç'a été vers le mois de février de cette année; et, à considérer toutes choses, Hérode n'aurait osé faire plus tôt une exécution si barbare et si inhumaine; car, selon toutes les apparences, les magistrats, ou officiers romains, qui avaient vaqué au dénombrement jusqu'à la fin de l'année précédente, n'étaient pas encore sortis de la Judée et de Jérusalem au mois de janvier; et Hérode n'aurait osé en leur présence, et pour ainsi dire sous leurs yeux, commettre une barbarie de cette nature, que les Romains n'auraient pu approuver, et qui l'aurait fait avoir en horreur. Ce prince artificieux prit donc son temps et ses mesures; et, selon les conjonctures présentes, le mois de février lui parut favorable, parce que les officiers romains avaient apparemment quitté Jérusalem; et Varus, alors gouverneur des deux Syries (car il succédait à Saturnin qui avait eu la basse duran; quelques années) n'était pas encore venu en Judée, comme il fit incontinent après. Il me semble que voilà ce qu'on peut dire de plus plausible et de plus vraisemblable pour concilier le temps du meurtre

des Innocents avec l'histoire des Juifs et les affaires de ce temps-là.

Antipater, fils d'Hérode, est convaincu de parricide.

J'ai ci-devant montré, par des preuves qu'on ne saurait contester, que Caius Sentius Saturninus était, l'année précédente, gouverneur d'une partie de la Syrie. Quintilius Varus, qui était en même temps de l'autre, comme je l'ai vérifié par l'autorité des médailles, le fut cette année-ci de toutes les deux; car il succéda dans la basse Syrie au même Saturnin, qui venait d'achever le dénombrement, conjointement avec Quirinius. On a déjà vu ci-dessus, que le roi Hérode, après la mort de son frère Phéoras, avait enfin découvert les desseins criminels de son fils Antipater, dont la mère, nommée Doris, se trouvait complice. Ce prince avait houssement chassé de sa cour cette méchante femme, mais il n'avait pu se venger d'Antipater, parce qu'il n'était pas encore arrivé en Judée, où il l'attendait avec autant d'inquiétude que d'impatience, craignant toujours qu'il ne lui échappât. Mais Dieu qui veille à la punition des crimes, et surtout des crimes énormes, tels que sont les impiétés et les parricides, le mit bientôt entre ses mains, pour en prendre justice. Hérode, qui était un prince fort dissimulé, avait écrit à Antipater de s'en venir promptement en Judée, de peur que son absence ne nuisît à ses affaires. En lui écrivant il faisait quelques légères plaintes de la conduite de sa mère, mais il se donnait bien de garde de faire connaître qu'il fût informé de son parricide. Antipater arriva donc de Rome en Judée, vers la fin du mois de février, et le roi, son père, sans le faire d'abord arrêter, le fit observer de si près, qu'il ne lui était pas possible de s'évader.

Quintilius Varus se trouvait alors à Jérusalem; car, comme dit Joséphe (*Antiquit. lib. XVII, cap. 7*), il avait été envoyé pour être successeur de Saturnin dans le gouvernement de la Syrie, c'est-à-dire de la basse Syrie: *Aderat Quintilius Varus successor Saturnino missus in Syria præfecturam, hâc deus; Sæcep- vesp. τῆς ἐν Συρίᾳ ἀρχῆς ἀνεστέλλόμενος*. Il était venu voir Hérode, qu'il savait être considéré d'Auguste, et ils tenaient tous deux conseil, quand Antipater se présenta à la porte du palais, vêtü de pourpre selon sa coutume. On lui permit d'entrer, mais non pas à ceux de sa suite, et ce fut alors qu'il commença à ouvrir les yeux. Il ne connut pourtant le péril, où il s'était jeté, que quand le roi son père, au lieu de lui faire des caresses, le repoussa avec une espèce d'indignation, lui reprochant qu'il avait voulu ajouter le parricide à la mort de ses deux frères. Néanmoins il ne lui dit alors autre chose, sinon que, le lendemain, Varus serait son juge. Antipater se retira tout consterné de la présence du roi, et ayant appris toutes choses de sa mère et de sa femme, il se prépara à son jugement et à sa défense.

Le lendemain étant arrivé, il comparut dans l'assemblée des juges, où Varus présidait. D'abord le roi son père commença à l'accuser; mais comme il ne le

put faire sans être beaucoup ému, et sans répandre des larmes, qui entrecoupaient son discours, il chargea Nicolas de Damas, qui était son ami, de continuer l'accusation et d'achever de convaincre son fils par la déposition des témoins. Ce fut alors qu'Antipater commença à plaider sa cause et à se justifier autant qu'il pouvait, du crime énorme dont il était chargé. Mais Nicolas de Damas, qui était un homme éloquent et parfaitement instruit de l'affaire, le convainquit devant tous ses juges d'avoir voulu faire mourir son père par la voie du poison. Varus fit apporter ce qui en restait, on le donna à un criminel condamné à la mort, qui expira presque au même moment. Là-dessus ce gouverneur de Syrie sortit de l'assemblée, comme étant pleinement convaincu; il écrivit à Auguste ce qui s'y était passé, et le jour suivant ayant pris congé d'Hérode, il s'en retourna à Antioche, où, comme dit Josephé (*ibidem*), il faisait son séjour ordinaire, *ubi plurimum degere solebat*. Ces paroles font assez connaître, que Quintilius Varus était au moins gouverneur de la haute Syrie depuis quelque temps, puisqu'il y avait déjà fait un assez long séjour. En effet, il y avait environ un an et demi qu'il était chargé de l'administration de la haute Syrie, à laquelle on ajouta celle de la basse vers le commencement de cette année, après que le dénombrement eût été achevé (*Joseph., Antiquit. lib. XVII, cap. 7, et lib. I Bell. Jud., cap. 20*).

Aussitôt que l'assemblée fut finie et que Varus se fut retiré, Hérode ordonna qu'on se saisit de ce fils perfide et dénaturé, car jusqu'alors on ne l'avait point mis en arrêt, et qu'on le jetât dans une prison, lié et garrotté. Là-dessus il écrivit à Auguste, pour l'informer de cette affaire, qu'il avait fort à cœur, car il ne pardonnait à qui que ce fût, qui eût attenté à sa vie; et il donna ordre à ceux qu'il dépêcha, et qui devaient rendre ses lettres, d'informer de vive voix l'empereur des crimes commis par Antipater. On découvrit presque en même temps que ce méchant homme avait corrompu, par de grandes promesses, une certaine Aemé juive de nation, et femme de chambre de l'impératrice Livie, et l'avait engagée à écrire des lettres supposées, qui allaient à perdre Salomé dans l'esprit du roi. Quand Hérode vit cette nouvelle perfidie tramée contre une sœur dont il avait éprouvé la fidélité, il eut une telle horreur de tant de crimes impliqués ensemble, qu'il pensa à l'heure même faire mourir son fils. Il aurait bientôt exécuté ce dessein, s'il n'était tombé dans une grande maladie, *nisi gravi morbo (ὄλεθρον γένεσθαι) fuisse impeditus*: ce sont les termes de l'historien des Juifs (*Joseph., lib. I Bell. Jud., cap. 20*).

Maladie d'Hérode le Grand.

Ce fut alors que ce roi de Judée tomba dans un état très-dangereux, ce qui semble être arrivé vers le commencement du mois de mars, comme on le verra dans la suite. Ce prince se trouvant en péril, changea son premier ou peut-être son second testament

qui était si favorable à Antipater; et comme il se défiait de ses enfants les plus avancés en âge, il fit Antipas, le plus jeune de tous, héritier du royaume. Il avait eu ce fils d'une femme nommée Cléopâtre, qui était de la ville de Jérusalem. Or, dans ce testament il ne faisait point mention d'Archélaüs et de Philippe, deux de ses autres fils, parce qu'il avait été aigri contre eux, par les artifices et les calomnies de leur frère aîné, qui n'avait épargné personne, dans la vue de régner tout seul. Outre ce Philippe, qui était frère utérin d'Archélaüs, car tous deux venaient de Mallice, femme samaritaine, il en avait encore un autre nommé Hérode-Philippe, qui était né d'une seconde Marianne, fille du pontife Simon. Mais comme le roi connut à la mort de son frère Phéroras, que cette femme était entrée, avec Doris, dans les intrigues d'Antipater, et qu'elle paraissait même complice de son crime, il la punit dans son propre fils, qu'il laissa avec quelques biens dans un état privé, sans lui donner nulle part au royaume. Cet Hérode-Philippe est celui-là même qui épousa la fameuse Hérodiade, que son frère Antipas lui enleva depuis. Je touche ce fait de nouveau, et il mérite bien d'être remarqué, parce qu'il sera très-important dans la suite de l'histoire (*Joseph., lib. XVII Antiq., cap. 8, et lib. I Bell. Jud., cap. 20*).

Les troubles, les chagrins et les inquiétudes, dont l'esprit d'Hérode était sans cesse agité, firent enfin impression sur son corps, qui d'ailleurs se sentait cassé et abattu par une assez grande vieillesse; car il avait alors près de soixante et dix ans. Tout cela joint ensemble ne contribua pas peu à irriter son mal, qui devint si grand en peu de jours, que plusieurs n'espéraient plus rien de sa santé. Ce fut dans cette fâcheuse conjoncture qu'il arriva une chose qui mit ce prince, tout faible qu'il était, dans une étrange colère. Il y avait deux hommes à Jérusalem, fort aimés du peuple, parce que, outre qu'ils instruisaient la jeunesse, ils étaient très-savants dans la loi. L'un d'eux s'appellait Judas, fils de Sariphée, et l'autre était Matthias, fils de Margale ou de Margalothe. Ces hommes, zélés pour leurs lois et pour leurs coutumes, persuadèrent les jeunes gens, qui étaient sous leur discipline, qu'Hérode y avait contrevenu, en plaçant et en consacrant un aigle d'or d'une extraordinaire grandeur sur la principale porte du temple, où, selon la loi de Dieu, il ne devait y avoir aucune figure. Ceux-ci animés par les fréquents discours de leurs maîtres, qui se trouvèrent présents à l'exécution, montèrent sur le portail, où était cet aigle, l'arrachèrent de force, le jetèrent par terre et le mirent en pièces à coups de haches, à la vue d'un grand nombre de peuple, qui était dans le temple.

Quand le roi fut averti d'une entreprise si insolente et si audacieuse, il se sentit outré de colère. S'étant donc fait porter dans une espèce de litière à Jéricho, où il avait fait assembler les principaux d'entre les Juifs, il leur demanda si c'était par leur ordre, qu'on avait commis, aux yeux de tout le monde, un si hor-

rible attentat. Et comme il vit que tous unanimement dé-avoient ce fait, il commença un peu à se radoucir. Il se contenta donc d'ôter la souveraine sacrificature à Matthias, qui lui était suspect, et qui n'était point que depuis sept mois, et il revêtit de cette dignité Joazar, fils de Simon, qui avait été grand-prêtre, et frère de sa femme la seconde Marianne. Pour les auteurs de cet attentat, qui étaient, comme j'ai dit, Judas et Matthias, il les fit brûler tout vifs, avec ceux qui avaient arraché l'aigle, et fit punir les autres de plus légers supplices. Josephé dit que, la même nuit, c'est-à-dire la nuit qui suivit l'exécution de ces criminels, il y eut une éclipse de lune: *Luna eodem nocte (εξ ὀρέων νεκρῶν) defecit*; et on tient, selon le calcul astronomique, qu'elle arriva le 15 de mars, quelques heures après minuit. Il est donc visible, que la maladie d'Hérode commença vers les premiers jours de mars, et par conséquent qu'Antipater fut jugé à la fin de février; car la maladie du roi suivit de près le jugement et la condamnation de son fils (*Joseph., Antiquit. lib. XVII, cap. 8, et lib. I Bell. Jud., cap. 21*).

Aussitôt après qu'il eut livré aux supplices ces Juifs infortunés, qui semblent avoir été de la secte des pharisiens, sa maladie commença à s'aggraver davantage; et non-seulement elle se répandit dans toutes les parties de son corps, mais il n'y en avait pas une qui n'eût son tourment particulier. Un feu interne dévorait ses entrailles, et lui causait une faim, qui le tourmentait sans qu'il pût la rassasier. Ses intestins étaient pleins d'ulcères, et il y sentait d'horribles coliques: ses nerfs s'étaient tous retirés; il ne respirait qu'avec une extrême difficulté; et son haleine était si mauvaise, qu'à peine pouvait-on l'approcher. Le dehors de son corps était tout couvert de grattelle, qui lui causait une démangeaison presque insupportable. Il avait outre cela les pieds enflés et livides: les vers sortaient de ces parties que l'on ne nomme point, et elles étaient puantes et corrompues. Tous ces maux compliqués étaient pour lui autant de supplices; et l'on croyait, parmi les Juifs, que Dieu l'en affligeait si visiblement, pour le punir de ses cruautés et de ses autres crimes.

Dans cet accablement de misères et de maux qui devaient lui faire souhaiter la mort, il ne pensait qu'à prolonger sa vie malheureuse. C'est pour cela qu'il fit venir des médecins de tous côtés, et qu'il leur demanda des remèdes; mais comme tout cela ne servait de rien, il alla par leur conseil aux eaux chaudes et médicinales de Calliré, qui étaient au delà du Jourdain. Ce fut là qu'après avoir éprouvé toutes choses, on le mit dans un bain d'huile assez chaude, mais il en fut tellement affaibli qu'il pensa expirer. En effet, il perdit la connaissance durant quelque temps, et il n'y eut que les cris et les pleurs de ses domestiques qui le firent revenir à lui. Ce fut alors, car il avait jusque-là espéré de vivre, qu'il commença enfin à connaître que son mal était sans ressource. Il fit donc distribuer cinquante drachmes à chaque soldat, donna de grandes sommes à leurs chefs et à ses amis,

après quoi il se fit reporter à la ville de Jéricho, qui était en deçà du Jourdain.

Ce fut là que ce malheureux prince forma le plus horrible dessein qui soit jamais entré dans l'esprit de l'homme. Il savait que les Juifs, bien loin de l'aimer, le haïssaient mortellement, et il était persuadé qu'au lieu de le pleurer selon leur coutume, ils feraient des réjouissances publiques quand on leur viendrait annoncer sa mort. Il voulait pourtant qu'il y eût pour lui un deuil public par toute la Judée, et pour cela il ordonna par un édit, que tous les grands et les principaux d'entre les Juifs eussent à se rendre à Jéricho où il était alors. Quand ils furent arrivés, il commanda qu'on les enfermât dans l'hippodrome, sans qu'on sût encore quel était son dessein. Mais enfin il le découvrit à sa sœur Salomé et à son mari Alexas. Le leur dit qu'il voulait, quand il aurait rendu l'esprit, qu'ils fissent environner l'hippodrome de ses soldats, et qu'ils leur commandassent de sa part de tuer à coups de flèches tous ceux qui étaient enfermés, sans excepter personne. Il ajouta que ce serait le véritable moyen de faire pleurer à sa mort par tout le royaume, et de lui faire des obsèques les plus célèbres qui furent jamais (*Joseph., Antiquit. lib. XVII, cap. 8, et lib. I Bell. Jud., cap. 21*).

L'historien Josephé, qui rapporte ces choses dans un plus grand détail, a raison de dire que quand on voudrait excuser les autres cruautés d'Hérode, cette dernière action de sa vie obligerait à avouer qu'il n'y eut jamais une inhumanité et une barbarie pareille à la sienne. Après un dessein si horrible qu'on avait commencé à exécuter, comme on vient de le voir, les plus incrédules auront-ils peine à croire que, quelques mois auparavant, ce prince jaloux et cruel ait fait mourir, dans la petite ville de Bétléhem, une troupe d'innocents, par l'appréhension qu'il avait de perdre la couronne, ou pour lui ou pour sa postérité.

Dernier testament et mort du roi Hérode.

Pendant qu'Hérode, désespérant de sa santé, formait dans son esprit et commençait même l'exécution d'un si énorme dessein, il reçut des lettres de ceux qu'il avait envoyés à Rome, par lesquelles on lui mandait qu'Auguste ayant été instruit de toutes choses, s'en remettait entièrement à lui pour le châtement de son fils, et qu'il était libre ou de le punir de mort ou de l'envoyer en exil. Ces nouvelles le réjouirent un peu, mais ses douleurs le pressant de nouveau, et ne pouvant plus les supporter, il voulut se tuer d'un couteau qu'on lui avait donné pour peler une pomme. Il l'aurait effectivement exécuté si Achab, un de ses neveux, ne l'en eût empêché, et n'eût en même temps jeté un grand cri. Ce fut là-dessus qu'on crut dans le palais que le roi était mort, et cela vint jusque-àux oreilles d'Antipater, qui était dans les prisons. A ce bruit, il conçut de nouvelles espérances de monter bientôt sur le trône, et promit à ses gardes de grandes récompenses, s'ils voulaient le mettre en liberté. Mais au lieu de cela, celui qui les commandait